

Proposition de grille de calcul des subventions pour les manifestations sportives équestres présentées au Conseil Général de l'Orne

*** CONCOURS CLUB ET PONEY**

DRESSAGE	150
CSO	150
ENDURANCE	150
TREC & WESTERN	200
CCE et ATTELAGE	250

*** CONCOURS AMATEUR ET PRO**

	DR	CSO	CCE & ATTELAGE	TREC & WESTERN	END
AMATEUR	500	500	600	300	300
AMATEUR & PRO	700	700	800	700	700
PRO	1 000	1 000	1 200	1 000	1 000

*** INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour les concours disposant d'épreuves "CLUB", "AMATEUR", et "PRO", sera pris en compte pour l'affectation des subventions, la catégorie ayant le plus d'épreuves programmées

Pour les manifestations prévues sur 2 jours, les sommes indiquées sont à multiplier par 2

Pour les manifestations prévues sur 3 jours, sera affectée la somme pour un concours de 2 jours augmentée du montant des épreuves amateurs ou club d'une journée (subvention correspondant aux types d'épreuves programmées la plus faible).

Les montants et les informations ci-dessus constituent des plafonds d'aides. Ces subventions seront modulables en fonction de la présentation dans les délais et de la constitution complète ou non du dossier, composé notamment, d'un compte de résultat financier détaillé et précis de chaque manifestation de l'année écoulée et d'un bilan et du suivi détaillé des participants (nombre et évolution), du nombre d'épreuves.